

FICHE MODIFICATIVE DE STRUCTURE

Coordonnées de la structure	GH	Hôpitaux Universitaires Est Parisien
	Pôle	Pôle Maladies du Rein et des Voies Urinaires/ Pôle Spécialités
	Hôpital	Hôpital Tenon
Nature de l'opération	Création, Suppression, Modification	Transfert de service d'un pôle à un autre
	Détail de l'opération	Transfert du service d'Hôpital de jour Néphrologie du pôle Maladies du Rein et des Voies Urinaires vers le pôle Spécialités
Avis + dates	CEL	3 novembre 2016
	CTEL	7 novembre 2016
	PCMEL	Avis favorable le 20 octobre 2016

I. Liste des structures et activités médicales composant le pôle

Pôle Maladies du rein et des voies urinaires - 102
Tenon
Service d'Urologie
Service de Néphrologie et dialyses
Service d'Urgences néphrologiques et transplantation rénale
Service d'hôpital de jour Néphrologie
Service de neuro-urologie et explorations périnéales
Service d'EF multidisciplinaires

Pôle Spécialités - 103		
Saint Antoine	Tenon	Rothschild
Service de Cardiologie UF de soins intensifs cardiologiques		UF d'évaluation & traitement de la douleur
Service d'Ophtalmologie UF Ophtalmologie SAT UF Ophtalmologie TNN		Service de CRIC UF CRIC Adultes UF CRIC Enfants
Service de maladies infectieuses et tropicales	Service de maladies infectieuses et tropicales	Service de Rééduc ^o neuro- ortho
Service de neurologie	Service de Dermato-Allergo UF d'allergologie UF de dermatologie et de médecine vasculaire	Service de rééducation neuro
Service de psychiatrie adultes UF d'addictologie SAT UF de psychiatrie		
Département de Physiologie- Algologie-Somnologie (DéPAS) UF Centre d'évaluation et traitement de la douleur et des Soins Palliatifs (CETD-SP) UF de Neurophysiologie UF de Somnologie et Fonctions Respiratoires (SFR)		
Service de stomatologie et de chirurgie implantaire		
Service de consultations de stomatologie		
Service de rhumatologie		
Service d'Endocrinologie		

II. Description de la ou des structure(s) avant/ après la réorganisation

Organisation actuelle de la ou des structure(s) impactée(s) par l'opération	Nouvelle organisation de la ou des structure(s) souhaitée(s) après l'opération
Service d'HDJ de Néphrologie, rattaché au pôle Maladies du Rein et des Voies Urinaires Responsable : Pr Emmanuelle PLAISIER	Service d'HDJ de Néphrologie rattaché au pôle Spécialités Responsable : Pr Emmanuelle PLAISIER

III. Description synthétique des activités réalisées au sein de la nouvelle organisation

L'activité du service porte sur des hospitalisations de moins de 24h pour :

- La prise en charge diagnostique et évolutive des patients ayant une maladie rénale chronique, une hypertension artérielle, une néphropathie héréditaire, une maladie de Rendu-Osler
- Les bilans pré-greffe rénale et les bilans annuels post-greffe rénale
- Les biopsies des greffons rénaux : systématiques à 3 mois, ou circonstancié au-delà

Les actes thérapeutiques réalisés sont les suivants :

- traitements immunosuppresseurs pour maladies systémiques avec atteinte rénale,
- chimiothérapie pour hémopathies compliquées d'une atteinte rénale, immunothérapie des maladies rénales (syndrome néphrotique idiopathique, glomérulopathies extra-membraneuses, syndromes hémolytiques et urémiques atypique, vascularites, GNMP, rejet de greffe),
- transfusions sanguines,
- antibiothérapie par voie parentérale,
- enzymothérapie substitutive pour maladie de Fabry

IV. Avantages attendus de la nouvelle organisation

Le transfert du service d'HDJ Néphrologie au sein du pôle Spécialités permet de répondre aux besoins exprimés par les responsables médicaux en accord avec la position institutionnelle.

V. Description de la synergie et des interfaces au sein du GH

Le Service d'Hôpital de Jour Néphrologique prend en charge les actes diagnostiques et/ou thérapeutiques de moins de 24h des patients adressés pour la plupart des services Néphrologie et Dialyses (Pr Ronco), Urgences Néphrologiques et Transplantation Rénale (Pr Rondeau), et de la consultation de Néphrologie.

VI. Impacts de la nouvelle organisation (effectifs, localisation...)

Cette modification est sans impact sur l'organisation du service.

A titre indicatif,

L'équipe médicale

- 1 PU-PH -Chef de service
- 1 ETP PH
- 0,7 ETP Praticien attaché

Equipe paramédicale

- Aide-soignante 1,00
- Secrétaire hospitalière 0,86
- Infirmière 2,40
- Secrétaire médicale 0,86

- Localisation : Bâtiment Babinski 5^{ième} étage

VII. Consensus local :

Cocher

Oui

Non (précisions) :